

LES MARTYRS DU 15 AOUT 1944

ROGER DEVOLDER ET MARCEL MONTAUFRAY

SOURCE : LA CHARGE DU TAUREAU pages 317 et 318

Jean BRISSET / Éditions Charles CORLET

Le dernier incident a trait à l'une des victimes civiles une jeune fille, Jeanne Devolder. Avec d'autres réfugiés, elle s'était abritée du bombardement près d'un talus bordant un champ du côté de la Masure ; un obus éclata juste sur le sommet de la haie blessant grièvement Jules Betton qui devait mourir au bout de son sang et tuant net Jeanne Devolder. La pauvre enfant ne savait pas qu'elle allait rejoindre dans la mort son frère Roger sauvagement assassiné la veille par les Allemands, à quelques centaines de mètres de là ; voici dans quelles circonstances : La famille Lebailly avait quitté Caligny pour Bellou-en-Houlme, en compagnie de Roger Devolder et Marcel Montaufray

tous deux de Montilly. Le 15 août, veille de la Libération, les deux hommes, accompagnés d'Arthur Lebailly, décidèrent de revenir dans leurs communes afin d'y constater les dégâts occasionnés par les derniers bombardements.

Arrivés au bourg d'Aubusson, ils furent arrêtés par la Feldgendarmerie et alignés le long du mur de la boulangerie Fouquet pour y être fouillés, battus et dépossédés de leurs vélos et de leur argent. Ils furent ensuite emmenés en direction des Clos. Vers treize heures, le camion qui les transportait s'arrêta au village de la Corbellière à la ferme de Monsieur Avice où siégeait la Gestapo. Les trois jeunes hommes furent descendus du véhicule et amenés devant deux ou trois sous-officiers ou officiers qui avaient leur bureau dans la cuisine de cette ferme.

Après un interrogatoire, qui fut très bref, ils furent conduits à l'entrée du plant de Monsieur Avice, entre la maison d'habitation et la barrière d'entrée. Ils avaient les bras levés, sauf l'un d'entre eux qui par suite de coups déjà reçus ne pouvait en lever qu'un. Là, ils furent déchaussés, mis pieds nus, et adossés aux pommiers. Ensuite, ils furent alignés contre le mur de la ferme, les bras toujours levés, la tête courbée vers le mur.

C'est alors que les jeunes gens furent livrés en pâture à la quarantaine de soldats qui se trouvaient dans le plant. Malgré la défense qui leur avait été faite de regarder ce qui allait se passer, Madame Avice et Madame Gémy assistèrent à l'horrible scène qu'elles ont ainsi décrite : « Malgré la surveillance des Allemands, nous avons pu voir dans quelles circonstances se déroula l'odieux massacre des trois jeunes gens, poursuivis jusqu'au bout du plant par la meute déchaînée de ces brutes féroces, frappant surtout au visage, avec un acharnement criminel, à coups de bâtons, à coups de poing, à coups de pied, ces pauvres hommes qu'on avait livrés à leur bestial instinct. Arrivés à la haie du plant, distante d'environ cent cinquante mètres de la maison, les tortionnaires et leurs victimes disparurent à la vue des témoins et nul ne saura jamais quelle fut leur fin. »

Quelques jours plus tard, Monsieur Avice, traversant

ses champs, fut intrigué de voir dans le coin de l'un d'eux, de la terre fraîchement remuée. Il n'eut pas beaucoup de terre à enlever pour acquérir la certitude qu'il avait découvert la tombe des infortunés jeunes gens dont il alla aussitôt prévenir les familles.

Avec l'aide de la foi, le pardon est un acte de charité qui peut procurer l'apaisement à celui ou ceux qui l'accordent ; mais pour une mère, un père, une épouse, l'oubli est impossible. Alors n'est-il pas réconfortant, significatif et exemplaire de savoir que les neveux de l'un des suppliciés ont, au cours de leurs études de la langue, été reçus dans des familles allemandes, tandis qu'à leur tour, de jeunes Allemands étaient accueillis chez eux ?